LA BUVETTE®





N E W S

N°26 • DÉCEMBRE 2014





Grâce à de fortes fréquentations aux derniers salons élevage (dont entre autres, le SPACE à Rennes, Le Sommet de l'Élevage à Clermont-Ferrand, EuroTier à

Hanovre...) et à l'incontournable Salon du Cheval de Paris, l'année s'achève sur des rencontres conviviales et professionnelles, tant avec les éleveurs qu'avec nos revendeurs.

Et signe encourageant, chez bon nombre d'entre eux, on voit le retour de la confiance en l'avenir avec des projets qu'ils n'avaient pas osé démarrer jusqu'à présent.

Cet intérêt marqué des visiteurs envers nos solutions de spécialiste de l'abreuvement conforte notre volonté d'aborder positivement 2015. Elle nous encourage à continuer nos efforts dans la recherche et l'innovation de nouveaux produits performants en nous appuyant sur notre expérience du terrain et notre capacité à observer au quotidien l'évolution des techniques d'élevage.

En attendant de vous retrouver peut-être sur le SIMA en février, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne lecture.

Bien cordialement,

Jean-Philippe BOUSQUET Président



« L'INNOVATION : LA MARQUE DE FABRIQUE DE L'ENTREPRISE »

LA BUVETTE® lance chaque année une dizaine de nouveaux produits. Cette créativité est le fruit d'une politique d'investissement dans la recherche et le développement, engagée depuis très longtemps au sein de l'entreprise. Vincent Cardot, son responsable R&D, nous en dit un peu plus.

L'implication dans la recherche, est-elle une démarche nouvelle pour LA BUVETTE® ?

Non, LA BUVETTE® a toujours eu une politique d'investissement assez forte en matière d'innovation. Nous investissons chaque année, 4,5 % de notre chiffre d'affaires dans la recherche et le développement. C'est un montant élevé par rapport aux autres entreprises du secteur. L'innovation est notre marque de fabrique. Nous sommes reconnus comme tel au sein de la profession et auprès de nos clients et nous lançons chaque année, une dizaine de nouveaux produits.

Pourriez-vous citer quelques exemples?

Parmi les grandes innovations lancées récemment par LA BUVETTE®, on peut citer les abreuvoirs basculants, les modèles à grande vidange de 1,50 et 2,30 m ou encore la gamme d'abreuvoirs avec cuve inox et embase en polyéthylène. Cette alliance de matériaux, apporte qualité alimentaire, facilité de nettoyage, ergonomie, choix dans le design et facilité de mise hors gel. On peut aussi noter notre nouveau pédiluve avec grille anti-bouses qui permet un traitement efficace des sabots tout en économisant sur les produits désinfectants. Enfin, nous avons également lancé cette année des abreuvoirs individuels dont le bol en polyéthylène rotomoulé est directement intégré dans sa protection en acier galvanisé.

Comment fonctionne votre service?

L'équipe R&D est composée de plusieurs personnes dont des chefs de projet Bureau d'Études qui dessinent et conçoivent les produits, un prototypiste qui met au point les prototypes, les teste et réalise des essais en laboratoire, et des personnes en amont qui repèrent ou anticipent les besoins des éleveurs et établissent les cahiers des charges des nouveaux produits. Lors de la création d'un nouveau produit, nous sommes guidés par trois objectifs majeurs, améliorer les conditions de travail de l'éleveur, mieux adapter les équipements aux besoins des animaux, et réduire leur impact sur l'environnement, notamment sur la consommation en eau avec des rebords anti-gaspillage par exemple.

QUELLES RÈGLES FAUT-IL RESPECTER POUR LOGER LES VEAUX DANS

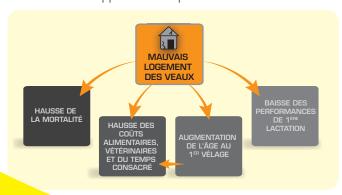


Réussir le démarrage des veaux c'est assurer la relève du troupeau. Pour cela, les premiers mois de vie sont déterminants. Si dans la plupart des élevages les pratiques d'hygiène et d'alimentation sont généralement bien maîtrisées, l'importance du logement n'est pas encore suffisamment prise en compte alors que la fourniture de bonnes conditions d'ambiance aux veaux est pourtant un élément crucial pour leur santé et leur croissance.

Un constat : des taux de mortalité importants

La mortalité des jeunes veaux est une problématique qui touche tous les élevages laitiers, aussi bien dans les pays d'Europe qu'aux États-Unis et dans des proportions similaires (Brickell et al., 2009; Svensson et al., 2006). En France, une étude a montré que le risque de mortalité des veaux de moins d'un mois était de 10,2 % dont près de 7 sur 10 dans les 48 premières heures. Le risque diminue avec l'âge puisque la mortalité s'élève à 1,3 % entre 1 et 2 mois d'âge, puis 2,3 % entre 2 et 6 mois (Perrin et al., 2011).

La plupart des mortalités observées avant le sevrage (hors mortalité au vêlage) sont causées par des maladies respiratoires et les diarrhées. Le veau nouveau-né a en effet une capacité de résistance aux maladies limitée car il est presque dépourvu d'anticorps circulants, capables de détruire les agents pathogènes. Le veau acquière son immunité grâce aux anticorps contenus dans le colostrum qu'il doit boire dans ses premières heures de vie. Mais un logement mal adapté nuira à sa croissance et engendrera des coûts supplémentaires pour l'éleveur.



La mise en place de bonnes conditions d'élevage (hygiène, alimentation, logement) permet de prévenir ou de limiter l'apparition des maladies et de maîtriser le taux de mortalité (Jegou et al., 2006; Delafosse et Desvois, 2008). Les conditions d'ambiance sont particulièrement importantes pendant la période 0-3 semaines où le veau nécessite une attention particulière et des soins spécifiques. Des conditions de logement saines et confortables s'imposent : la surface allouée à chaque animal, la température, l'humidité, le renouvellement de l'air...

Première règle : isoler les veaux des animaux adultes

La transmission des pathogènes à l'origine des maladies se fait majoritairement par contamination entre animaux. C'est pourquoi il est souhaitable de loger les jeunes veaux de façon individuelle au cours de leurs premières semaines de vie.

Deuxième règle : contrôler la température ambiante

En fonction de son âge, un veau n'est pas sensible aux mêmes températures.

| ÂGE DU VEAU | TEMPÉRATURES BIEN SUPPORTÉES |
|--------------------|------------------------------|
| Moins de 24 heures | 0 °C à 25 °C |
| Moins de 3 mois | -10 °C à 30 °C |
| Plus de 3 mois | -15 °C à 35 °C |

Outre les températures basses, ce sont surtout les variations brutales de températures qu'il faut éviter en respectant moins de 15 % d'écart entre le jour et la nuit.

La température du lait à distribuer est aussi à surveiller, l'idéal étant 40 °C. Nous conseillons d'utiliser un seau à tétine surélevé qui favorise le réflexe de fermeture de la gouttière œsophagienne et la salivation.

Troisième règle : éviter l'humidité

Surveiller l'humidité ambiante est essentiel. Il ne faut pas que des traces d'eau apparaissent sur les parois internes des cases ou des niches, ni sur les éléments métalliques. De même, le pelage du veau et la litière ne doivent pas être humides au toucher. Quant à la préparation du lait à l'intérieur de la nurserie, elle est à proscrire car elle peut augmenter fortement l'humidité ambiante.

LEURS PREMIERS MOIS DE VIE

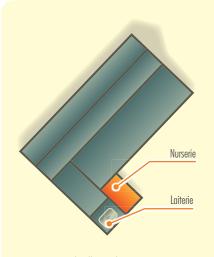
Quatrième règle : bien renouveler l'air ambiant

La vitesse de l'air au niveau des veaux ne doit pas être supérieure à 0,25 m/s. Mais en été, afin de lutter contre les fortes températures (plus de 25 °C), la vitesse de l'air peut être amenée jusqu'à 1 m/s.

Cinquième règle : placer les logements au bon endroit

Afin de faciliter le travail, il est préférable de placer la nurserie à proximité de la laiterie et des boxes de vêlage, mais suffisamment isolée de la stabulation des animaux adultes pour minimiser les risques de transmission d'agents infectieux.

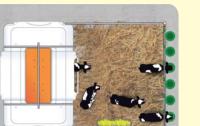
Dans le cas des bâtiments semi-ouverts ou des niches extérieures, une exposition Sud-Est est à privilégier.

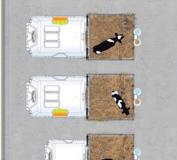


- Proximité de la laiterie.
- Ensoleillement dès le matin.
- Protection contre la pluie par les bâtiments voisins.
- Protection contre les vents froids.









- Pente de 3 % pour l'évacuation des urines.
- Placement dos au vent dominant et face au soleil du matin.
- Réglages des aérations en fonction de la météo.



LA BUVETTE®

BABY-STAR™ : pour les veaux de 0 à 8 semaines



Cases, en PEHD double peau, modulables qui s'assemblent facilement côte-à-côte ou dos-à-dos.

MINISTAR™:

pour les veaux de 0 à 4 semaines

MIDDLESTAR:

pour les veaux de 0 à 8 semaines

LOGISTAR™:

pour les veaux de 0 à 8 semaines



Niches individuelles en polyéthylène haute densité 100 % vierge et traité anti-UV.

Possibilité de rajouter un enclos basculant :

MEGASTAR™ : pour les veaux de 2 à 6 mois



Abris collectif en polyéthylène haute densité 100 % vierge et traité anti-UV.

SALON EUROTIER 2014 : UNE AFFLUENCE SUR LE STAND PLUS IMPORTANTE QU'EN 2012

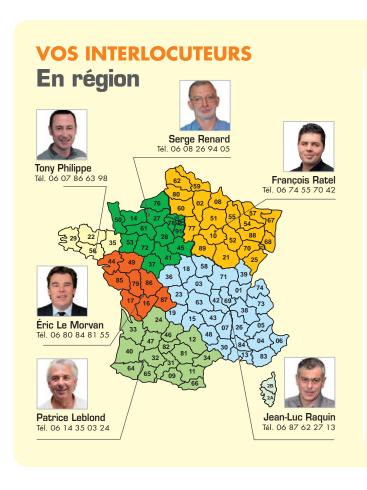
Entre le 11 et le 14 novembre derniers à Hanovre, le stand LA BUVETTE® a non seulement accueilli de nombreux éleveurs allemands comme il y a deux ans, mais aussi plus de revendeurs.

En provenance d'Allemagne et d'autres pays européens, ils ont apprécié de rencontrer une équipe export LA BUVETTE® renforcée et structurée qui leur a présenté les nouveaux produits et a répondu à leurs questions et projets. Pour mémoire, EuroTier est l'un des

plus importants salons du monde parmi ceux dédiés à l'élevage. Il a lieu à Hanovre tous les 2 ans.







Au siège



Pascal Briet
Chef des Ventes France
Port.: 06 74 95 26 15
Tél. 03 24 52 37 26
p.briet@labuvette.fr



Cathy Vanhooren Assistante Commerciale Tél. 03 24 52 37 20 c.vanhooren@labuvette.fr



Didier Corniquet
Responsable SAV
et Conseils d'installations
Tél. 03 24 52 37 27
d.corniquet@labuvette.fr



David Brosse
Assistant TechnicoCommercial
Tél. 03 24 52 37 21
d.brosse@labuvette.fr



Élodie Collinet
Responsable Marketing
& Communication
Tél. 03 24 52 37 22
e.collinet@labuvette.fr



Julien Malleval Graphiste Chargé de Communication Tél. 03 24 52 37 22 j.malleval@labuvette.fr



Diana Preziosi Administration des Ventes France et Export Tél. +33 324 52 37 23 d.preziosi@labuvette.fr



Arnaud Jacquot Télé-Conseiller Tél. 03 24 52 37 10



Rue Maurice Périn - Parc d'Activités Ardennes Emeraude - CS 50749 Tournes 08013 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES Cedex (France)

Tél. +33 (0)3 24 52 37 20 - Fax +33 (0)3 24 52 37 24 S.A.V : +33 (0)3 24 52 37 27 - Fax +33 (0)3 24 52 37 24